


DIRECTION IMMOBILIER
CECILE LAMON

CONDE-SUR-L'ESCAUT



CESSION DE PARCELLES A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VALENCIENNES
METROPOLE

Dans le cadre Du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, L'Office Public de l'Habitat du Nord revend certains fonciers liés aux démolitions. Cette vente se fera au profit de la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole (CAVM), et portera sur les parcelles  pour une superficie totale de 4268 m² au prix de 90 225 € HT.

Les honoraires et frais seront pris en charge par la CAVM qui se porte acquéreur.

Ceci étant exposé,

Vu la délibération 2021-16 du Conseil d'Administration du 28 juillet 2021 donnant compétence au Bureau du Conseil d'Administration conformément à l'article R 421-16 du Code de la Construction et de l'Habitat.

Il est proposé au Bureau du Conseil d'Administration :

- D'autoriser la cession au profit de la CAVM des parcelles ci-dessus désignées,
- D'autoriser le Directeur Général à signer tous les documents ou actes inhérents à ladite cession,
- D'autoriser le Directeur Général à prendre toutes les dispositions utiles et ou à signer tout acte nécessaire à la réalisation du projet,
- De solliciter l'accomplissement des formalités de publicité foncières.

ADOPTÉ

Pour extrait conforme
le Directeur Général
Eric.COJON

Accusé de réception en préfecture
059-378072144-20260402-BCA260402-103A-DE
Date de télétransmission : 03/04/2026
Date de réception préfecture : 03/04/2026